Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

Séance du 16 septembre 2019

Le dix sept juin deux mil dix neuf à 20 heures, les membres du conseil municipal de la commune d'Uttwiller se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents sous la présidence du Maire, Roland KOENIG:
Edith HAESSIG, Martine KUHN, Yann KRIEGER, Jean-Charles MULLER, Alain ODEAU, Anne SEENE, Pierre SEENE, François TREVISAN
formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.
Absents excusés ayant donné mandat de vote :
Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote : Nathalie SCHUTZ
Absente non excusée : Nathalie EBER
Assistait en outre à la séance : Françoise RIMMELY-GROSS, secrétaire de Mairie
.

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation de la séance du 17 juin 2019
3. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées portant sur l'évaluation des charges transférées le 1er janvier 2019
4. Création de poste
5. Décision modificative

1. APPROBATION DE LA SEANCE DU 17 JUIN 2019

Lecture faite, en L'absence de corrections demandées, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
François TREVISAN est désigné pour remplir ces fonctions

3. APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'alinéa 7 du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts,
Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de, réunie le 19 juin 2019,
Le Conseil municipal décide à l'unanimité

- d'APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, réunie le 19 juin 2019, portant sur l'évaluation des charges transférées le 1er janvier 2019 dans le cadre :
  - de la définition de la compétence « étude, réalisation et gestion d'équipements et de services d'accueil d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires d'intérêt communautaire » ;
  - de la restitution de la communauté de communes aux communes des compétences :
    - « aménagement dans les cimetières communaux d'espaces cinéraires : colombariums et jardins du souvenir (Pays de Hanau) » ;
    - « soutien au développement de l'enseignement supérieur (Pays de Hanau)» ;
    - « prise en charge des emprunts liés à la réalisation de travaux aux collèges et aux cantines rattachées dans le cadre de l'appel de responsabilité, avant le transfert au Département (Pays de La Petite Pierre) »

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

- de CHARGER le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

4. CREATION DE POSTE

- point reporté à une séance ultérieure

5. DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal opère le virement de crédits suivant :
article 21312 : - 3 500.00 €
article 2041482 : : + 3 500.00 €

Suivent les signatures sur le registre
Uttwiller, le 16 septembre 2019
Le Maire,

Roland KOENIG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de
Saverne
Canton de Bouxwiller

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

✉Mairie,
placede l'Eglise
67330 UTTWILLER
☎et fax : 03.88.70.72.47
Mel : mairie.uttwiller@wanadoo.fr

COMMUNE D'UTTWILLER

- de CHARGER le Maire de notifier cette délibération à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

4. CREATION DE POSTE

- point reporté à une séance ultérieure

5. DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal opère le virement de crédits suivant :
article 21312 : - 3 500.00 €
article 2041482 : : + 3 500.00 €

Le secrétaire,
François TREVISAN